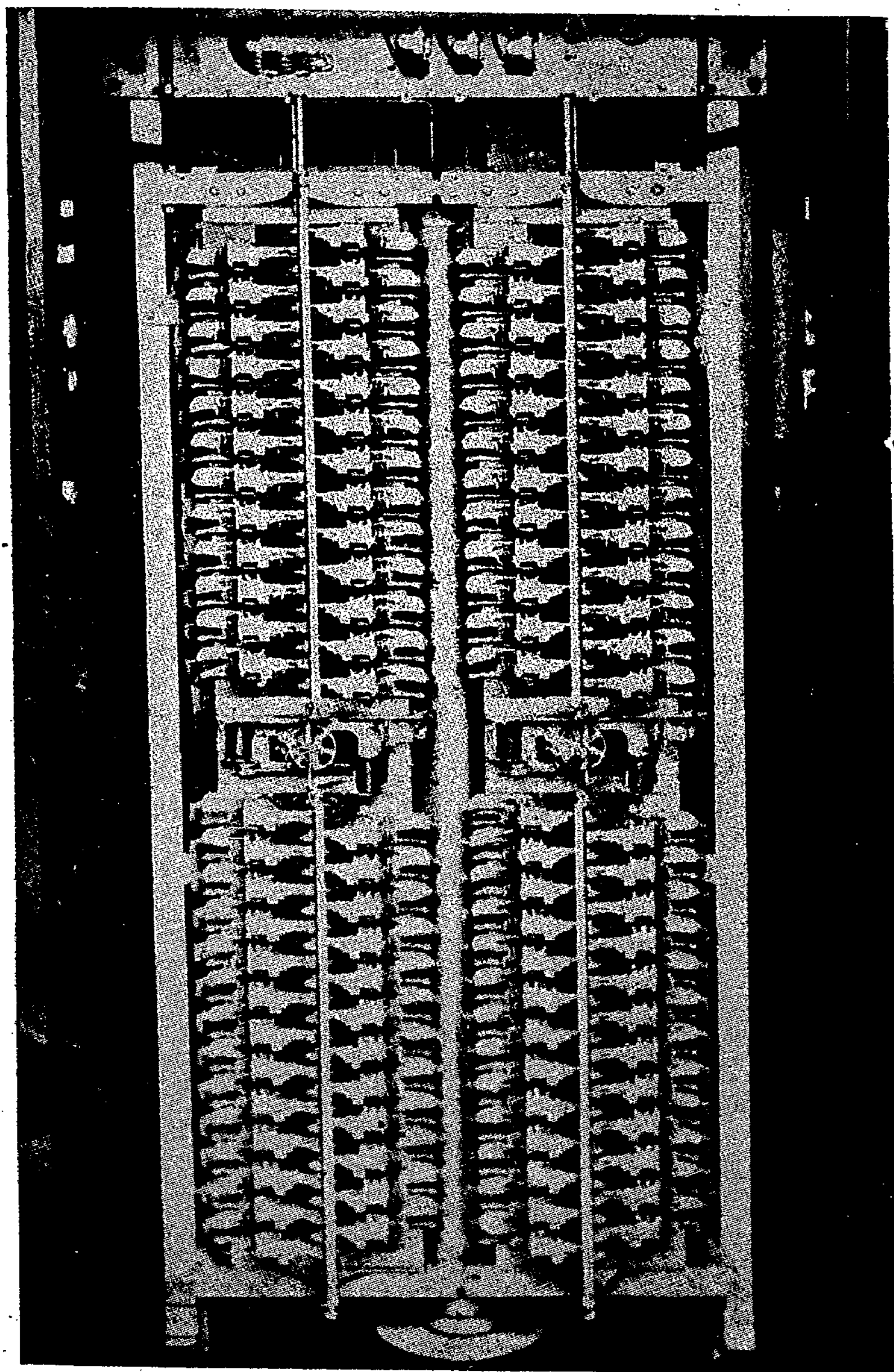


**BULLETIN MENSUEL  
DE L'ASSOCIATION  
DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE  
ET DES CLIENTS DES  
SERVICES PUBLICS**



**Bâti portant 100 Commutateurs de Lignes dans une Installation Automatique**  
(Voir Article page 3)

# ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE ET DES CLIENTS DES SERVICES PUBLICS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** M. le Marquis de Montebello, Président de la Commission des Téléphones, Membre du Comité consultatif des P. T. T., 12, rue de Prony. Tél. 513-31.  
**Vice-Président :** M. E. Archdeacon ✱, 77, rue de Prony. Tél. 511-22.  
**Trésorier :** M. Edmond Jean, Industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.  
**Secrétaire :** M. le Vicomte de Douville Maillefeu, 109, Avenue Henri-Martin, Tél. 634-76.  
**Membres :** M. P. Créténier O. ✱, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Téléphone 258-87.  
M. Lauzanne, Architecte ✱, 26, rue de Turin, Tél. 211-38.  
M. Munier ✱, Industriel, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur-Seine, Tél. 535.  
M. Lahure, éditeur O. ✱, 9, rue de Fleurus, Tél. 704-44.  
M. J. Perrigot, Ingénieur, 5 bis, rue de Berri, Tél. 232-17.

## COMMISSION JUDICIAIRE

**Président :** M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque, Tél. 528-41.  
**Secrétaire :** M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.  
**Membres :** M. Deschamps, Avoué au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance, 17, r. de l'Université. Tél. 728-74.  
M. Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin. 14. Tél. 254-61.  
M. Rougeot, Avoué à la Cour d'Appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.  
M. L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu. Tél. 584-46.  
M. Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.  
M. Tollu, Notaire, rue Saint-Lazare. Téléphone 254-32.  
M. Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.  
**Huissier :** M. Perrin, 5, Faubourg St-Honoré, Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL : M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres

## EXTRAIT DE LA LISTE DE NOS MEMBRES

Chouanard — Pingault — Bellanger-Poiret — Bélin frères — Duccellier — Bechoff, David et C<sup>ie</sup> — Magasins du Gagne-Petit — Chouet (Maison du D<sup>r</sup> Pierre) — Codechèvre (Bière Fanta) — A. Clément (Automobiles) — Société des Automobiles Peugeot — Georges Richard (Automobiles) — Amieux frères (Nantes) — Marquis de Beauchamp — Cossé, Lotz et C<sup>ie</sup> (Nantes) — Casino de Vichy — Rumpelmayer — Marquis de Ségur — Société des Agriculteurs de France — Touring-Club de France — Duchesse d'Uzès — Vilmorin, Andrieux et C<sup>ie</sup> — Forges et Chantiers de la Méditerranée — Fresne et C<sup>ie</sup> — Gauthier-Villars (Editeur) — Guérin-Boutron (Chocolatier) — Hôtel Moderne — Banque de Mulhouse — Banque Suisse et Française — Jamet et Buffereau — Félix Juven (Editeur) — Baron de Zuylen — Duc de Rohan, Député — Marquis de la Ferronnays, Député — Marquis d'Aramon — A. Michelin (Pneumatiques) — Pleyel-Wolff, Lyon et C<sup>ie</sup> (Pianos) — Martin-Gobert (à Réaumur) — Félix Potin — Julien Darnoy, etc.

Le total des Membres de l'Association a atteint 8400.

## DEMANDE D'ADMISSION

M \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

*demande son admission à l'Association des Abonnés au Téléphone et s'engage à verser la cotisation de 5 francs par an.*

Signature :

L'Adhésion à l'Association donne droit à la réception mensuelle du Bulletin et à tous les Services de l'Association.

Adresser ce Bulletin à l'Association des Abonnés au Téléphone, 47, Rue des Mathurins, PARIS.

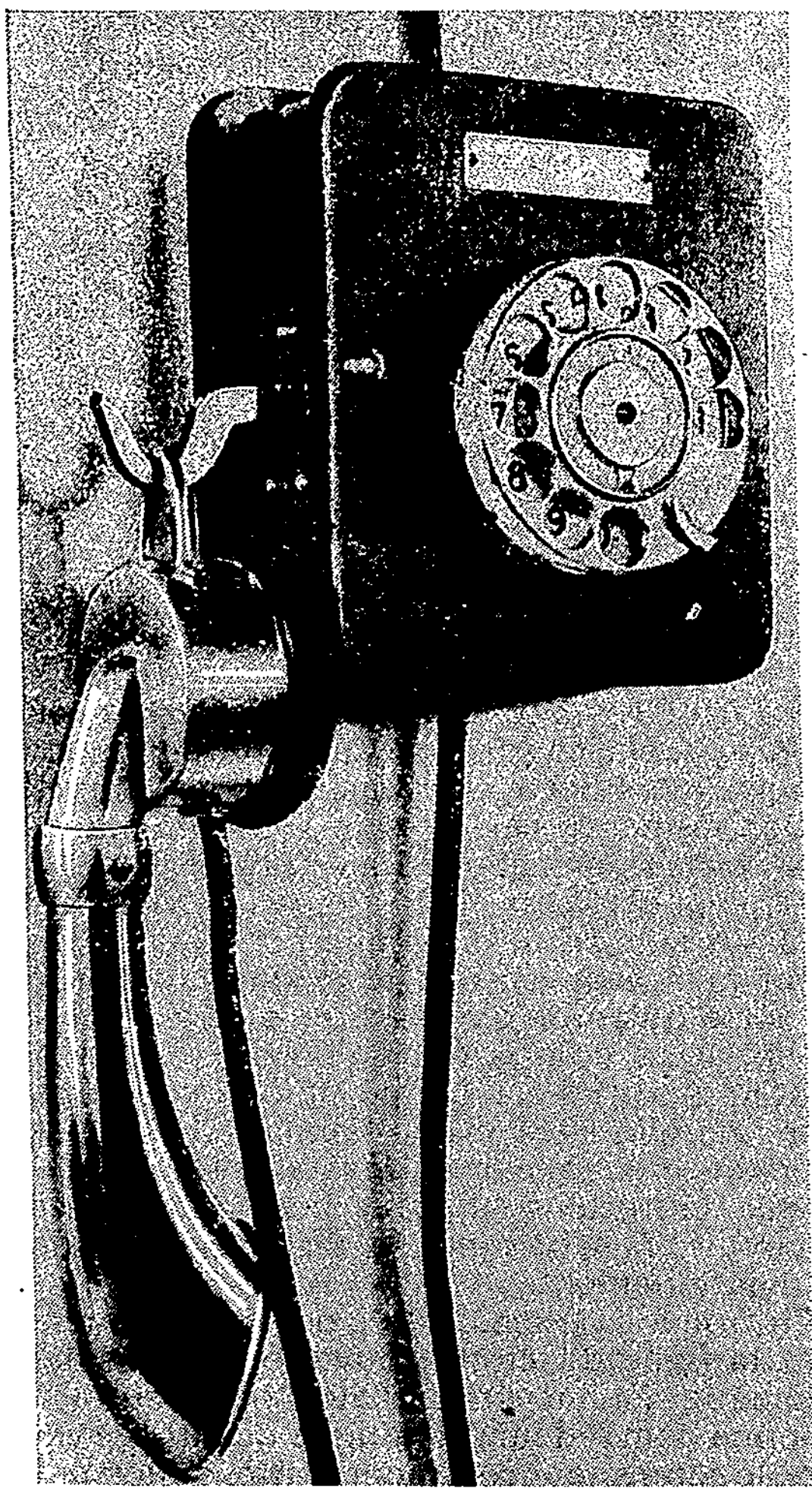


## BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

### Sommaire du Numéro d'Avril

Le Téléphone Automatique à Nice. Jacques Maroy. — L'Annuaire. — Les Amis du Téléphone, M. Hocquart. — Les Tarifs Téléphoniques. Problème que comporte leur établissement. — Protestation contre un Scandale Administratif. — Le Premier Communiqué de M. Massé. — Pourquoi est-ce toujours la faute des Demoiselles? — Pour la Courtoisie. — Le Nouvel Interurbain de Munich. — Liste des Kiosques-Vigies. — Informations. — Les Premiers Télégraphes. Dessins inédits par Henriot. — On réclame.

# LE TÉLÉPHONE AUTOMATIQUE A NICE



Poste Mural d'Abonné  
dans le Système Automatique

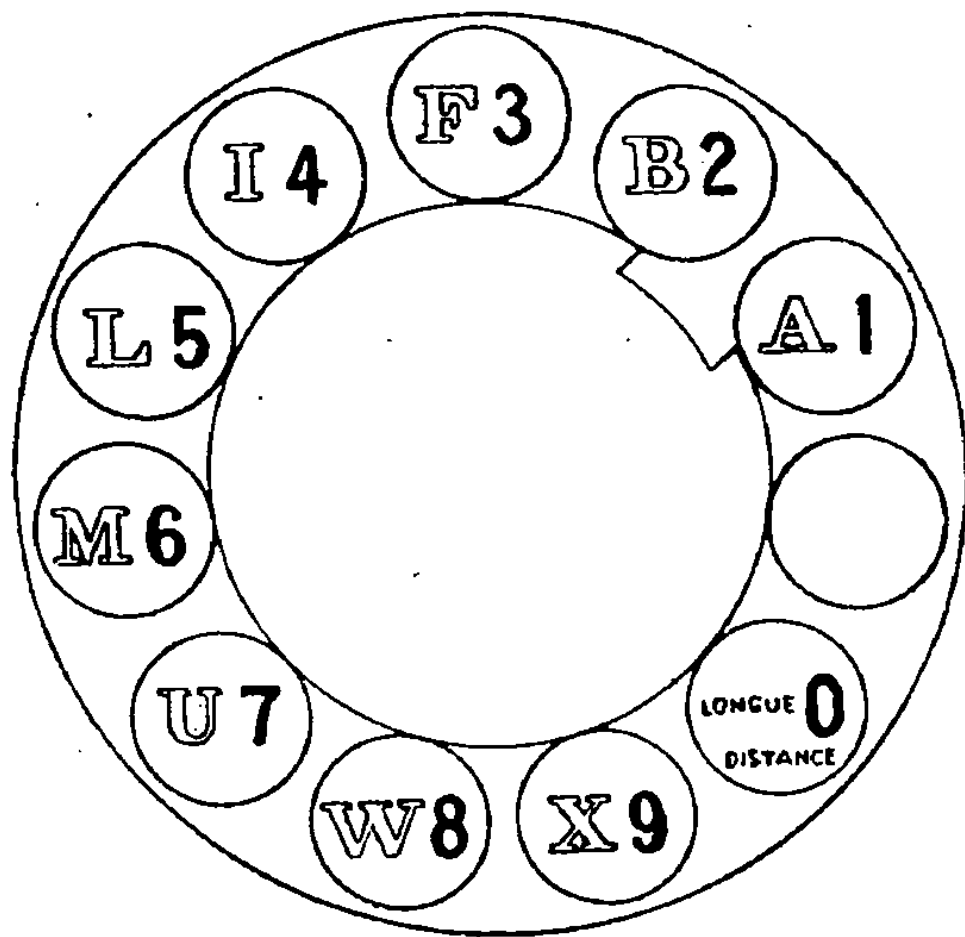
Nos lecteurs connaissent déjà d'une façon générale le principe de l'automatisme du téléphone. La nouvelle installation de Nice comporte un système entièrement automatique du modèle Thomson-Houston, dont nous donnons ci-dessous la description.

Dans un système automatique, la répartition des abonnés est faite d'après le principe employé pour l'établissement de l'Annuaire téléphonique, c'est-à-dire la répartition des abonnés par centaines. Ainsi, par exemple, pour le n° 708-52, toutes les lignes 708 aboutiront à un point origine des centaines et un connecteur automatique prendra facilement la ligne 52, si l'abonné demandeur peut lui imprimer à distance les deux déplacements composants du chemin à faire, soit un déplacement vertical pour les dizaines suivi d'un déplacement horizontal pour les unités. On devine que pour prévoir les demandes simultanées, les départs des lignes doivent se trouver multiplés et qu'il en doit être de même de toutes les lignes du groupe. De sorte que, pour desservir ce groupe, il faudra disposer plusieurs bancs de 100 contacts multiplés entre eux. On comprendra aussi que l'abonné demandeur ne peut commander à distance les déplacements qu'en les réalisant par degré, et ainsi, au moyen de cliquets et dents, on pourra produire l'ascension de cinq degrés et la rotation de deux degrés par émissions de courant et par coupures successives de la ligne. Tel est le principe du connecteur et de sa commande à distance, tel sera le principe du sélecteur mettant parmi tous les autres le groupe 708 à la disposition de l'abonné demandeur.

#### Poste d'Abonné

On pourrait agir à distance sur les appareils du central en décrochant simplement le récepteur de l'abonné autant de fois qu'il est néces-

saire; mais, pour ne pas mettre à l'épreuve la patience et l'habileté de l'abonné et pour ne modifier en rien son poste, il suffira d'y ajouter un système d'appel qui réalisera les émissions et coupures successives destinées à provoquer les mouvements du connecteur. Ce dispositif d'appel est des plus simples, ainsi que le montre notre figure; il se compose d'un cadran



Type de Cadran d'Appel à lettres et à chiffres

portant des numéros au-dessus duquel se trouve un disque percé d'autant de trous qu'il y a de numéros. L'abonné provoque la production du nombre voulu de coupures en engageant son doigt dans le trou marqué de ce chiffre et en faisant tourner le disque jusqu'à sa limite de course dans le sens des aiguilles d'une montre. Les coupures se font par une came placée derrière le cadran de la boîte du téléphone. La vitesse de succession des coupures ne dépend nullement de l'abonné, car celles-ci se font non pas dans le chemin d'aller à fond de course, chemin qui est imprimé par le doigt de l'abonné, mais dans le retour à la position normale, retour qui se fait à l'aide d'un ressort dont la tension est modérée par un frein analogue au régulateur des machines à vapeur dont les deux boules frotteraient sur le pourtour d'une couronne pour en diminuer la vitesse proportionnellement à l'augmentation de cette vitesse même.

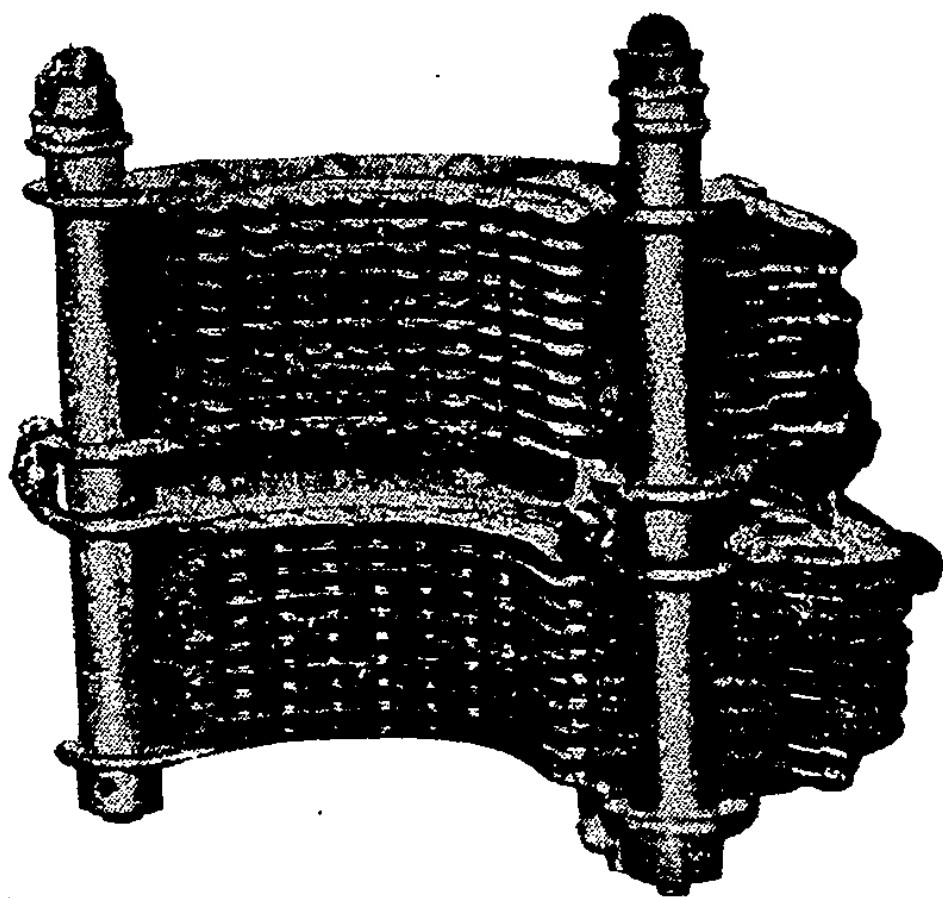
Le temps employé par l'abonné à cette manœuvre est employé au central par les sélecteurs et connecteurs qui, simultanément, aiguillent la ligne vers l'abonné demandé, de sorte que lorsque l'abonné a fini son appel, tous les mouvements successifs ont été accomplis, et dès que le dernier a été envoyé sur la ligne la sonnerie retentit chez l'abonné demandé. Si celui-ci se trouve près de son appareil, il pourra répondre immédiatement, et l'on voit que la durée de la mise en communication de deux abonnés d'un même réseau automatique ne dure pas plus que le temps

matériel d'épeler les chiffres représentant le numéro de l'abonné demandé.

### Connecteur

Nous donnons ci-contre la reproduction d'un des connecteurs tels qu'ils sont établis au bureau central pour desservir 100 abonnés. Ainsi qu'on le voit, la partie inférieure de l'appareil supporte deux bans de contacts plats répartis cylindriquement.

Le banc inférieur, appelé banc des lignes, renferme 100 paires de contacts disposés en 10 rangées horizontales de 10 paires chacune. Le banc supérieur renferme 100 contacts simples correspondant dans un multiple manuel aux douilles des jacks de multiple. C'est le circuit du test, autrement dit le circuit d'essai.



Bancs de contacts de Sélecteur ou Connecteur

Deux frotteurs montés sur le même arbre peuvent se déplacer sur ces deux bancs en même temps, au moyen de rochets et de cliquets actionnés par des électro-aimants commandés eux-mêmes par l'abonné au moyen du dispositif d'appel; mais le frotteur supérieur est calé sur son arbre dans une position légèrement plus avancée que le frotteur inférieur, de sorte qu'après que l'arbre se sera soulevé de six dents et aura tourné de trois dents, si c'est le n° 63 qui est appelé, et lorsque le frotteur inférieur sera prêt à fermer le circuit de l'abonné demandeur à travers celui du demandé, le frotteur supérieur fermera d'abord le circuit, faisant ainsi le test d'occupation automatiquement.

S'il trouve la ligne désirée occupée, il maintient la ligne du circuit ouverte et transmet automatiquement un signal d'occupation à l'abonné demandeur; si la ligne demandée est libre, le connecteur commence immédiatement à actionner la sonnerie. Lorsque l'abonné demandé répond, l'appel cesse et les deux lignes sont reliées ensemble pour la conversation.



Lorsque la conversation est terminée et que l'abonné raccroche son récepteur, l'arbre du connecteur est libéré et ramené à sa position normale par un ressort en spirale.

il a accès. Dans les installations moyennes, 10 connecteurs sont suffisants pour 100 lignes. Dans la pratique, en effet, il n'y a pas plus de vingt abonnés par centaine causant ensemble. On peut, du reste, augmenter ou diminuer le nombre des connecteurs.

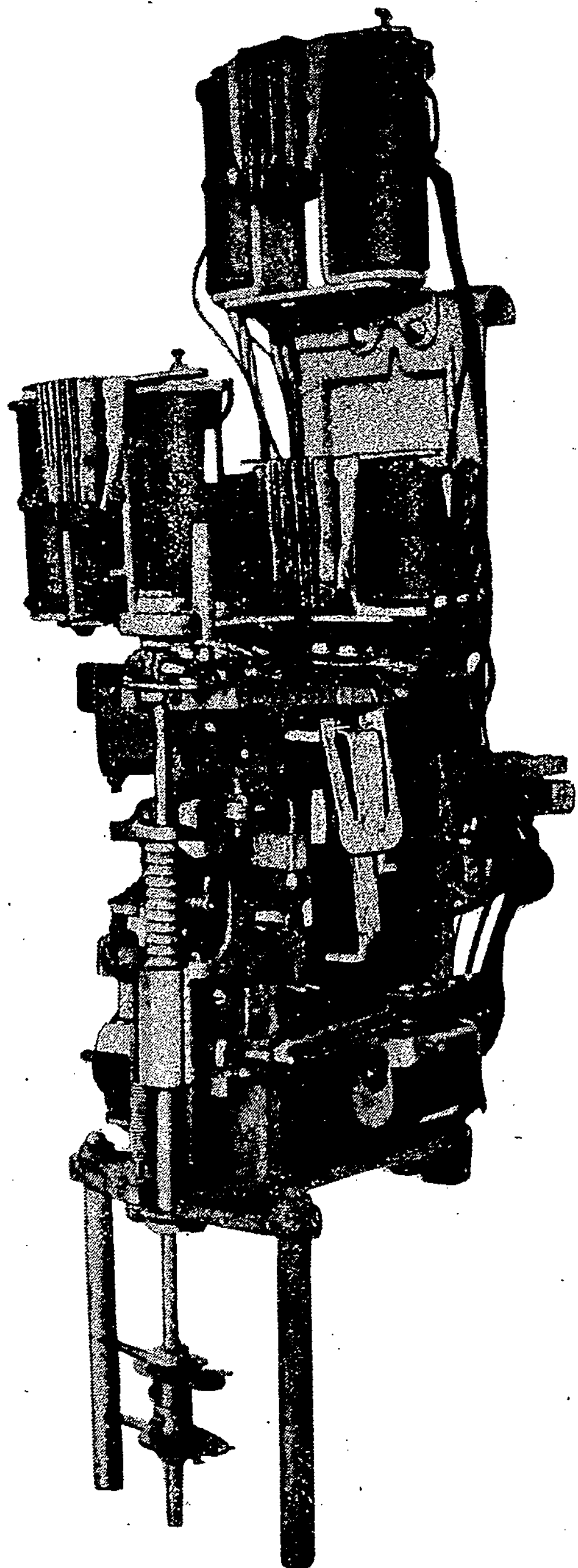
### Sélecteur

On a vu qu'un abonné, pour communiquer avec une ligne désirée, devait d'abord obtenir la centaine dont fait partie cette ligne.

Ceci se fait au moyen d'un sélecteur. La construction du sélecteur est identique à celle du connecteur en ce qui concerne les groupes de contact et le mécanisme portant les frotteurs, la différence réside en ce que, au lieu d'obéir à l'abonné pour ces deux mouvements, ascension et rotation, le sélecteur ne lui obéit que dans le mouvement d'ascension, et ne se laisse guider dans sa rotation que par l'état des lignes, franchissant toutes les lignes occupées et s'arrêtant à la première ligne libre. Il va de soi que toutes les lignes ainsi explorées sont celles des connecteurs desservant la centaine à laquelle appartient l'abonné demandé, et que le mouvement d'ascension du sélecteur n'a été que du nombre de degrés du chiffre de centaines transmis. Par extension, on aura un sélecteur des centaines subordonné à un sélecteur des mille s'il y a lieu; c'est-à-dire que le réseau peut comporter un million de lignes et qu'il est aussi facile de sélectionner sur des unités de l'ordre d'un million que sur les unités de l'ordre des mille. Le premier sélecteur utilisé par l'abonné est actionné par le premier chiffre du numéro appelé, et la rotation de sélection commence aussitôt que le mouvement vertical est fini. Ceci a lieu dans l'espace d'une fraction de seconde, de sorte que le second sélecteur peut être actionné aussitôt que l'abonné exécute le second mouvement pour demander le second chiffre du numéro d'appel de l'abonné demandé.

### Commutateur de Lignes

Chaque ligne comporte à l'arrivée un commutateur de lignes; celui-ci est destiné à relier automatiquement l'abonné à un premier sélecteur libre dès l'instant qu'il décroche son récepteur pour se préparer à faire un appel. Ainsi le fait de décrocher simplement le récepteur met en mouvement un appareil donnant immédiatement à l'abonné une ligne libre. Le commutateur de lignes comprend une armature mobile à l'extrémité de laquelle se trouve un plongeur articulé de façon à pouvoir être déplacé en avant ou en arrière sur la rangée de contacts du commutateur de lignes. Nous donnons ci-contre la reproduction d'un plongeur. Lorsqu'un abonné décroche son récepteur se préparant à faire un appel, le circuit est fermé, produisant l'attraction d'un bras du plongeur et l'introduisant dans une rangée

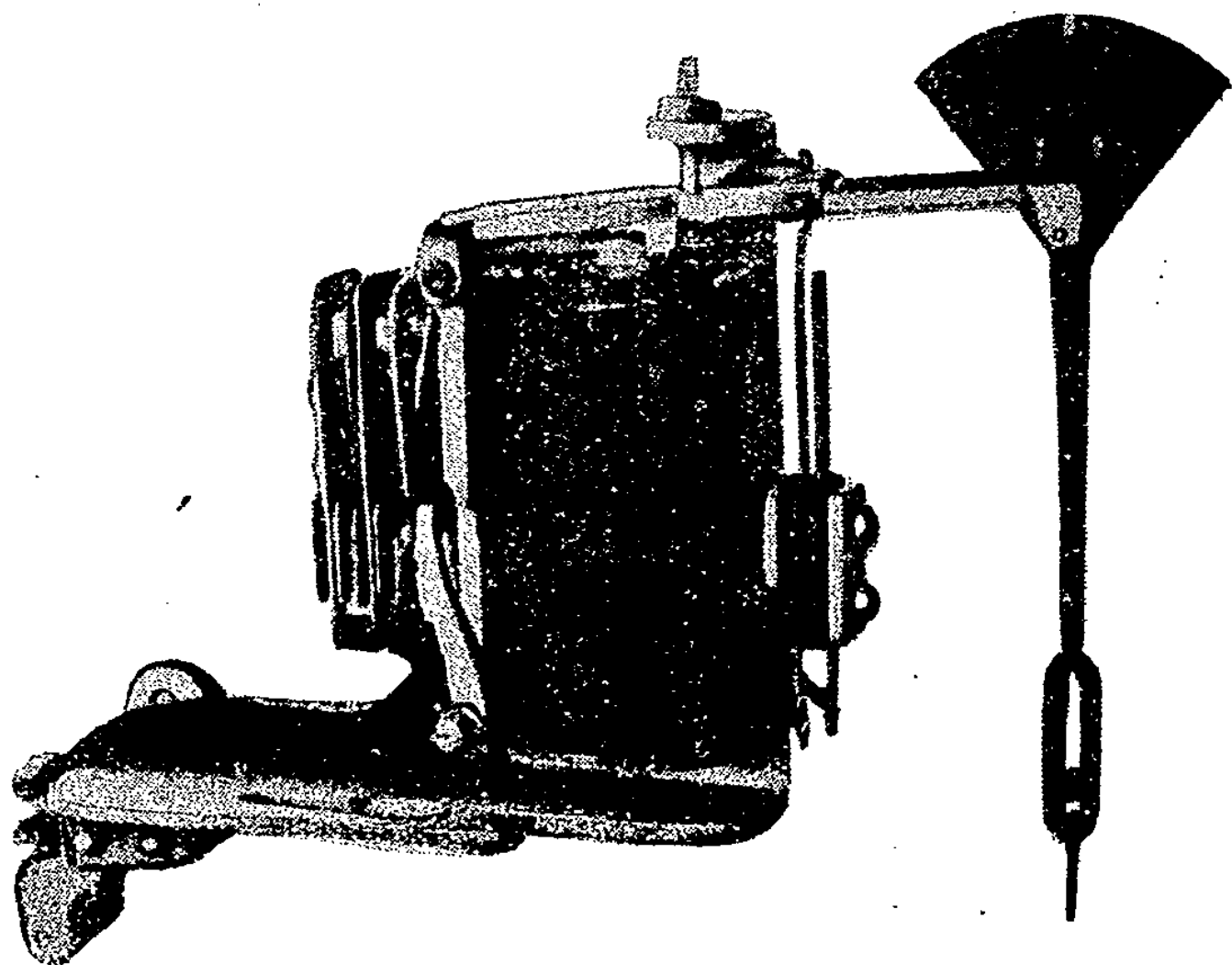


Connecteur sans ses bancs de contacts

Un tel appareil ne peut évidemment desservir tous les appels sur les 100 lignes auxquelles

de contacts. Ainsi la ligne de l'abonné est reliée à un premier sélecteur libre. D'autres appareils, tels que le commutateur secondaire

tique que nous avons établi plus haut. De même il existe un mécanisme permettant de centraliser l'entretien et de vérifier par un



de ligne et le répéteur, sont introduits dans le circuit et leur description serait sans intérêt et ne modifie pas le principe de l'automate

système de supervision le fonctionnement entier de l'installation automatique.

Jacques MAROY.

## L'ANNUAIRE

On nous communique les remarques suivantes qui confirment et complètent les observations que nous faisons dernièrement au sujet des difficultés qu'il y a à trouver les noms des abonnés dans l'Annuaire.

Vous avez, à plusieurs reprises, appelé l'attention de vos lecteurs sur la façon incroyable dont l'Annuaire officiel des téléphones est composé. Cela, vraiment, à l'air d'une gageure ! Je voulais téléphoner aux services extérieurs de la Compagnie Edison. J'ai donc cherché le numéro dont j'avais besoin à *Edison*, Rien ! A *Edison*, j'ai trouvé les numéros du siège social, des stations centrales de l'usine ; celui des services extérieurs, je l'ai trouvé à la lettre C : *Compagnie continentale d'Edison*. Pourquoi cette disjonction ?

Dernièrement j'avais à téléphoner aux Concerts Colonne. Je vis bien, l'une au-dessous de l'autre, les indications : *Concerts Colonne*, *Concerts Touche*. Et les Concerts Lamouroux ? J'étais surpris de ne pas les voir là. Je les trouvai à *Lamouroux*.

Une question : Quel mot chercheriez-vous dans l'Annuaire, si vous aviez besoin de téléphoner aux administrations parisiennes des eaux de Contrexéville ou du Mont-Dore ? A *Contrexéville* ? A *Mont-Dore* ? Non. Ce serait logique, mais vous ne trouveriez rien. Il faut chercher à *Société des eaux thermales de Contrexéville* et à *Compagnie fermière de l'établissement thermal du Mont-Dore*.

Autrement dit, il faut savoir, ou tout au moins deviner, que Contrexéville est une Société, et que le Mont-Dore est une Compagnie, et fermière, s'il vous plaît !

Et l'on pourrait continuer ainsi d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

Il faudrait tout de même que l'Administration se décide à adopter une classification rationnelle de ses abonnés, et puisque c'est un annuaire officiel, qu'il nous renseigne exactement et complètement sur les noms des gens avec qui nous pouvons téléphoner, sans nous imposer le dur labeur de feuilleter un volume chaque année de plus en plus gros.

## LES AMIS DU TÉLÉPHONE

### M<sup>r</sup> HOCQUART

Puisque nous en sommes au chapitre du téléphone automatique, nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter M. Hocquart, un de nos bons amis du Téléphone, qui a réalisé un service téléphonique en plein cœur de cette bonne ville de Paris, laquelle, grâce à notre chère Administration, s'essouffle à courir à la remorque de toutes les autres capitales.

M. Hocquart est administrateur du Bon Marché et ses connaissances autant que son affinité pour les choses de la mécanique ont valu aux Parisiens, entre autres avantages pratiques, le plaisir de grimper des escaliers sans se fatiguer. Nombre d'entre eux ont apprécié cette agréable chose en se laissant emmener par les escaliers roulants du métropolitain et de la gare d'Orsay. Ils sauront maintenant qu'ils le doivent à l'ingéniosité de M. Hocquart.

Le Bon Marché possède pour ses services intérieurs un central téléphonique purement automatique. Le système de cet automatique est celui de la Compagnie Thomson-Houston. Un tableau de cent postes y a été installé qui, très rapidement, va devenir insuffisant.

Sous la conduite de l'aimable M. Taconnet, chef de ce service, nous montons au quatrième étage de notre immense magasin national. Une simple petite pièce suffit pour le contrôle de l'appareil automatique. Dans une vitrine claire s'étage la série des auto-commutateurs, et devant nous, comme dans un conte de fées, des petits leviers grimpent avec un bruit métallique de cliquets, cherchent la ligne libre et se fixent pour la communication, puis tout à coup retournent à leur position de repos, la conversation étant terminée.

Certes, si l'emploi de ce système était généralisé, nous n'aurions plus le plaisir des conversations aimables, quelquefois aigres-douces, avec une gentille téléphoniste que l'invisibilité nous rend bien plus jolie; mais quelle joie éprouverions-nous de trouver, aussitôt le dernier chiffre de notre appel lancé, notre correspondant au bout du fil. Les employés du Bon Marché connaissent cette joie, grâce à cette vitrine derrière laquelle s'agite un petit monde actif de bobines et de cliquets et à cet appareil qui ronronne et qui a pour but d'actionner les sonneries d'appel et de donner le signal d'occupation.

Le Bon Marché possède d'autre part un service de relations urbaines desservi par un standard comme dans la plupart des installations de quelque importance. Quatre opératrices donnent les communications aux six lignes d'arrivée et aux six lignes de départ. Il est à remarquer que le genre de communi-

cations que reçoit un magasin comme le Bon Marché est différent de celui d'une maison de commission qui reçoit des ordres ou des instructions. Ici, c'est une réclamation qui nécessite la recherche dans le rayon du vendeur qui s'est occupé de la cliente, ou bien c'est avec le rayon des meubles des discussions sur un devis, sur des prix, sur des combinaisons de styles. Néanmoins le Bon Marché écoule à peu près 1.300 conversations urbaines chaque jour. Quant aux communications intérieures, elles atteignent une moyenne de 4.500. Si l'on considère que d'une façon générale, dans le service automatique, on admet que sur 100 abonnés il n'y en a généralement que 20 qui causent à la fois, et que l'on se sert de cette moyenne de 20 % pour l'établissement des circuits, on constatera qu'au Bon Marché la moyenne est de plus du double du chiffre normal.

L'automatique fournit donc ici un travail intense, bien supérieur à celui que fournirait un appareil dans les conditions normales. Malgré cela, il donne entière satisfaction. Comme tout ce qui fatigue, il est sujet à des dérangements, mais ceux-ci sont signalés immédiatement au surveillant par l'allumage de lampes de couleurs différentes suivant la cause. Aussitôt celui-ci se porte sur la ligne et y apporte le remède nécessaire ou, si le cas est plus grave, démonte, en défaisant quelques vis, la pièce qui a besoin de réparations, sans déranger en aucune façon les communications voisines. Le seul gros ennemi paraît être la poussière, bien que toutes les pièces aient été disposées autant que possible verticalement.

Tel est l'intéressant automatique qui rend de si grands services au Bon Marché. Si nous avons la chance que le téléphone soit entre les mains d'un commerçant avisé, peut-être goûterions-nous aussi les joies de l'automatique.

**L'Association des Abonnés au Téléphone** a obtenu un certain nombre de réformes importantes, qui sont actuellement en cours d'exécution : La Batterie Centrale intégrale, dont l'adoption est décidée. ¶ L'unification des appareils des abonnés, qui a été récemment mise au concours. ¶ La réorganisation du service interurbain, qui va être installé au bureau des Archives, des crédits nécessaires ayant été votés par les Chambres. ¶ La construction de trois nouveaux bureaux à Paris.

**L'infériorité des Téléphones Français est une honte nationale.**



## LES TARIFS TÉLÉPHONIQUES

### PROBLÈMES QUE COMPORTE LEUR ÉTABLISSEMENT

Le service téléphonique est le seul service public où les consommateurs soient en étroite dépendance les uns vis-à-vis des autres. Chaque client d'une Compagnie d'eau, de gaz, ou de tramway fait usage à son gré, soit du service, soit des marchandises mises à sa disposition, mais sans aucune relation avec un autre client. Il paye pour sa consommation propre, sans que cela influe en aucune façon sur la consommation de son voisin. Dans le service téléphonique, au contraire, les abonnés d'une catégorie appellent les abonnés de toutes les autres catégories. La quantité de services qui suffit à un abonné peut ne pas répondre aux besoins d'un autre, et bien que ces abonnés puissent bénéficier d'une catégorie de services différente de la catégorie de services de leurs correspondants, ils pourraient fréquemment correspondre ensemble.

On considère parfois la conversation comme l'unité du service téléphonique, mais rien ne justifie une pareille manière de voir. Sans doute, tout le service est provoqué par l'appel, mais il y a des appels de différentes importances, chacun ayant une valeur pour celui qui le provoque. En effet, le bavardage téléphonique de deux amis a peu de valeur comparé à l'appel adressé au médecin en cas d'accident. D'autre part, l'appel d'un bureau central de faible périmètre, où les abonnés sont voisins, a moins de valeur que l'appel dans un bureau central à vaste périmètre, où les abonnés sont très éloignés. D'autre part également, un abonné peut ne pas appeler une seule fois dans la journée et cependant être appelé toute la journée par des abonnés appartenant à des bureaux différents.

Pour l'établissement des tarifs, la connaissance du prix de revient est essentielle, mais ce n'est pas le seul facteur; il faut en effet satisfaire le public et attirer des abonnés. Il serait impraticable d'élever et d'abaisser les taxes, de manière à maintenir les recettes, année par année, en rapport avec les dépenses. Il faut donc que l'administration d'une Compagnie téléphonique se préoccupe seulement des résultats moyens entre une période d'extension générale et la période suivante.

La Compagnie en cause doit donc développer son réseau dans les quartiers pauvres comme dans les quartiers riches, c'est-à-dire qu'elle doit établir les moyens de communication aux centres qui sont médiocrement peuplés et qui ne seront peut-être pas rémunérateurs de longtemps, car il importe que les habitants de ces centres puissent bénéficier du service à des prix abordables et que les abonnés des centres

plus peuplés puissent atteindre ces points éloignés.

C'est ainsi, du reste, que procèdent les Compagnies de chemins de fer, lesquelles exploitent des petites lignes, parfois même à perte, afin de réunir le trafic que ces petites lignes amènent aux lignes principales. Bien des bureaux télégraphiques ne produisent pas une correspondance suffisante pour payer leurs frais d'entretien; cependant ils sont nécessaires comme postes d'alimentation et de distribution pour les centres et les grandes villes.

Pour le téléphone, les installations nouvelles sont rarement rémunératrices au début; par contre, certaines installations qui n'ont pas nécessité un très gros effort prennent une vie intense et couvrent leurs frais bien au delà en rapportant de gros bénéfices. Les taxes doivent être réglées sur le rendement moyen.

Dans le service téléphonique, comme dans le commerce ou dans l'industrie, on doit se contenter du rendement moyen. C'est ainsi qu'un commerçant vend certains articles à perte ou à très petit bénéfice alors qu'il gagne beaucoup sur un autre genre d'articles; de même un cordonnier nous fait payer le même prix pour la même sorte de chaussures, sans tenir compte des différences de tailles ou de pointures, parce que l'un et l'autre s'attendent à un bénéfice moyen compensateur.

En envisageant dans son ensemble le problème des tarifs téléphoniques, on trouve qu'il n'est pas dispensable de déterminer le prix de revient de chaque espèce particulière de service avant d'établir un tarif, et les chiffres obtenus ne présenteraient pas une différence suffisante dans le prix des diverses catégories de service pour justifier la différence de taxe qui doit exister.

Il y a donc lieu de tenir compte non seulement du prix de revient de la fourniture du service, mais aussi de la valeur que présente ce service pour le consommateur, et ainsi nous arriverons aux conclusions suivantes: il faut donc ménager un assez grand écart entre les tarifs en adoptant pour les petits abonnés un tarif peu élevé, qui ne laissera que peu de bénéfices, ces tarifs étant compensés par un tarif plus élevé imposé à l'abonné commercial.

Les tarifs dans un grand bureau doivent être plus élevés que dans un petit bureau, car le capital engagé et le prix de revient du service sont plus élevés. On admet généralement que dans les bureaux centraux desservant une nombreuse population, le service devrait être rétribué d'après l'usage que les abonnés font du



téléphone, c'est-à-dire d'après le système dit « à conversations taxées », exception faite pour quelques catégories du service résidentiel comportant un trafic limité qui pourrait donner lieu à un abonnement forfaitaire. Il est de toute nécessité que le service téléphonique soit assuré de façon parfaite. Un service médiocre

n'a aucune valeur, quel que soit son tarif, la qualité du service a plus d'importance pour l'abonné que la question des taxes, et l'expérience prouve que si l'on donne au public un service satisfaisant, on n'éprouvera en retour aucune peine à percevoir des taxes satisfaisantes.

## Protestation contre un Scandale Administratif

### Comment l'Administration des Postes comprend la vente des Appareils Téléphoniques nécessaires aux Nouveaux Abonnés.

Il est de notre devoir de porter à la connaissance des nouveaux abonnés au téléphone les conditions dans lesquelles ils sont amenés à recevoir la visite d'individus qui se présentent comme des *Agents de l'Administration* et qui ne sont que des intermédiaires cherchant à vendre aux abonnés des appareils téléphoniques quelconques, dont la seule qualité est, non d'assurer aux abonnés les meilleures communications, mais, d'assurer aux dits intermédiaires les plus grands bénéfices.

Le nom de toute personne qui s'abonne au téléphone devrait régulièrement être affiché sur un tableau disposé au bureau de l'Administration, 24, rue Bertrand. Les constructeurs dont les appareils téléphoniques sont admis sur les réseaux de l'Etat devant pouvoir ainsi prendre connaissance des noms des nouveaux abonnés, et avoir la possibilité de proposer aux dits abonnés leurs appareils. Mais, pratiquement, il ne se passe rien de semblable; contrairement à tous les règlements, avant que les noms des nouveaux abonnés ne soient ainsi affichés, des agents des bureaux de l'Administration ont soin de communiquer les noms des dits abonnés à une maison avec laquelle ils ont des arrangements particuliers.

L'abonné reçoit donc de suite la visite d'un intermédiaire qui, très souvent même, a l'audace de se présenter comme un agent de l'Administration et vient en quelque sorte imposer à l'abonné un appareil téléphonique qui, le plus souvent, ne correspond pas aux désirs de l'abonné.

Il importe que nous portions à la connaissance des abonnés cette façon de procéder, qui leur est particulièrement nuisible. Les abonnés ne tardent pas, en effet, à se rendre compte qu'ils ont été induits en erreur et que tel ou tel appareil, par suite de sa forme, de sa puissance de transmission et de réception, aurait mieux fait leur affaire.

Il est d'autre part fantastique de penser que des fonctionnaires de l'Etat peuvent se livrer

à pareil commerce sur le dos des abonnés au téléphone.

Nous prions donc les abonnés au téléphone de vouloir bien nous signaler tous les faits de ce genre à leur connaissance, car il y a là un abus qu'il est de l'intérêt général de faire cesser.

Nous ne comprenons pas que l'Administration n'ait pas pris depuis longtemps les mesures nécessaires pour faire cesser de pareils procédés qui lui ont été signalés à différentes reprises par les constructeurs.

### Le Premier Communiqué de M<sup>r</sup> MASSÉ

M. Massé, ministre des Postes et des Télégraphes, vient de décider que le lundi de chaque semaine aurait lieu, sous sa présidence, une conférence des directeurs de son Ministère pour examiner les questions dont la solution exige la coordination des efforts de tout son service. La première est fixée au 7 avril.

**L'insuffisance de l'Interurbain a causé à l'Etat, depuis 10 ans, une perte journalière de 5.000 francs (près de 20 millions).**

**Le Téléphone à New-York. Temps moyen pour la réponse de la Téléphoniste à l'Abonné : 5 secondes ; Temps moyen pour la mise en communication : 13 secondes. Chiffres officiels.**

**L'Association des Abonnés au Téléphone réclame l'abaissement du Tarif Téléphonique.**

Tous les Abonnés ont intérêt à y adhérer, 47, rue des Mathurins. Téléphone 112-41. 5 francs par an.

## POURQUOI EST-CE TOUJOURS DE LA FAUTE DES DEMOISELLES?

En France, quand vous demandez à un chef de bureau combien les téléphonistes ont d'abonnés, il vous répond : « Monsieur, chaque opératrice dessert 90 abonnés. » Si vous entriez dans un bureau organisé comme il devrait l'être, le chef de bureau vous répondrait : « Ma foi, Monsieur, je n'en sais rien du tout. » C'est le second qui a raison.

Dans nos bureaux, on rattache environ une centaine d'abonnés à une position d'opératrice et l'on répartit les grands causeurs, ceux qui ont tout le temps le nez dans leur cornet, avec les dilettantes, ceux qui téléphonent une fois par mois : ceci de façon à ce que chaque opératrice ait à peu près la même quantité de communications à établir. Mais supposez, ce qui se produit tous les jours, qu'il arrive un nouvel abonné ; comment jugera-t-on à sa bobine, je veux dire au cornet de son appareil, qu'il se servira 2 fois ou 300 fois par jour de son appareil ? A quelle table va-t-on le mettre ? Pour le savoir, on l'essaie et on ne le classe définitivement qu'au bout d'un certain temps. Mais supposez encore qu'une dizaine d'abonnés d'une même position se trouvent tout d'un coup devenir d'insupportables bavards, cela se voit. Voilà une pauvre jeune fille qui ne sait plus où donner de la tête, jusqu'à ce qu'on l'ait débarrassée de quelques-uns de ces importuns. Dérangements, changements, modifications, mauvais services.

Maintenant, supposons qu'à l'entrée du bureau se trouve une petite jeune fille intelligente et débrouillarde qui reçoive toutes les communications des abonnés de ce bureau et qui les envoie à tour de rôle à ses collègues pour que celles-ci y répondent. Que se passe-t-il ? C'est que quand une opératrice sera occupée, sa plus proche voisine recevra l'appel et ainsi de suite. Résultat : chaque opératrice fournira exactement la même somme de travail, personne n'attendra puisqu'il y aura toujours une opératrice libre au bout du fil et les communications se répartiront automatiquement sur tout le personnel. Automatiquement, voilà bien le mot, car la petite jeune fille existe, c'est même une machine et tous les gens qui s'y connaissent appellent cela un sélecteur. Grâce à cet appareil, toutes les demandes qui arrivent au bureau sont sélectionnées et envoyées automatiquement à tour de rôle sur la prochaine opératrice libre.

Mais alors pourquoi ne pas installer ce petit appareil si pratique dans tous les bureaux ? Ah ! voilà...

Figurez-vous que cet appareil a un inconvénient. En effet, si les demandes sont réparties

sur toutes les opératrices, lorsqu'un abonné se plaint, comment voulez-vous qu'on sache à qui incombe la faute ? Avec le système actuel c'est parfait. Tel abonné se plaint-il ? Vite on cherche à quel groupe il appartient, l'heure de la plainte indique immédiatement l'opératrice de service, et voilà une petite demoiselle qui ne va pas y couper : réprimande, pointage et quinze jours à la table d'écoute. Et l'on répond à l'abonné : « Monsieur, après la minutieuse enquête à laquelle nous nous sommes livrés, nous avons sévi, etc. »

Mais quand vous avez à faire à un commerçant qui vous a livré une marchandise défectueuse, s'il vous disait : « Je vais faire une enquête », et s'il vous écrivait ensuite : « Monsieur, j'ai trouvé, c'est un ouvrier qui s'est trompé, mais soyez sans crainte, je l'ai réprimandé, il ne recommencera plus », vous lui répondriez : « Je m'en fiche pas mal de ce que font vos ouvriers, c'est vous qui dirigez votre maison et c'est vous qui êtes responsable, et c'est à vous que j'ai à faire. Reprenez votre camelote ou indemnisez-moi. »

Mais l'Administration n'est pas un commerçant, ne l'oublions pas. Elle ne peut pas endosser de responsabilités. Quand un client grogne, le patron-Administration ; qui devrait gagner des millions, va dénicher une pauvre petite employée qui gagne ses pauvres 1.500 francs à la sueur de son larynx et tombe dessus à bras raccourcis : « ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal ! »

Il faut bien cependant que l'Administration endosse les responsabilités de temps en temps. Pourquoi n'installe-t-on pas des sélecteurs ? Moi, je vois très bien un meeting de demoiselles du téléphone où celles-ci, casquées du récepteur, brandiraient leurs fiches et leurs tabourets en criant sur l'air des lampions : « Sé-lec-teur ! Sé-lec-teur ! Sé-lec-teur ! »

**Le Téléphone et la Sûreté.** L'Administration du Service de la Sûreté, 6, Quai des Orfèvres, dispose en tout et pour tout d'une seule ligne téléphonique. Faut-il s'étonner que nos policiers soient nargués pendant des semaines par des criminels ainsi qu'on l'a vu récemment ? Le Conseil Municipal s'est ému de cette situation. Six nouvelles lignes vont être créées. En outre, Quai des Orfèvres, tous les services vont être reliés entre eux téléphoniquement.

**Pour transformer les Téléphones Français** il faut encore : ¶ L'autonomie administrative et financière. ¶ Un plan d'ensemble. ¶ Cent millions de crédits. ¶ L'abaissement du tarif.



## POUR LA COURTOISIE

Plusieurs journaux ont reproduit la circulaire ci-dessous de la Direction de l'exploitation téléphonique à MM. les Directeurs départementaux :

L'Administration est souvent amenée à constater que des communications téléphoniques sont établies d'une façon défectueuse tant au départ qu'à l'arrivée, par suite de fausses manœuvres effectuées par les nouveaux abonnés, notamment par ceux qui sont reliés au réseau par l'intermédiaire des tableaux.

Je vous prie de profiter de toutes les occasions favorables pour rappeler aux abonnés les instructions relatives à l'usage du téléphone, et d'inviter les monteurs à observer strictement les recommandations ci-après :

Après avoir procédé à l'installation du poste ou du tableau, ils devront toujours mettre l'abonné et son personnel au courant des manœuvres à effectuer, et leur signaler à l'Annuaire (page 3 et suivantes) les règles à observer pour appeler et répondre correctement. Dans les départements pourvus d'un chef monteur, celui-ci devra, à son tour, après avoir vérifié l'installation, s'assurer que l'abonné sait l'utiliser convenablement ; il en rendra compte à son receveur ou au chef du poste central.

Enfin si le chef monteur n'a pu, dans la huitaine, visiter un poste nouvellement installé, le commis contrôleur, dans les réseaux qui disposent d'un emploi de cet ordre, devra se rendre chez l'abonné, le prier d'appeler le poste central, vérifier si l'abonné se conforme exactement aux dispositions réglementaires pour l'appel et pour la réponse, et lui signaler en les redressant, toutes les fausses manœuvres qui peuvent troubler l'établissement régulier des communications.

D'autre part, la première page de l'Annuaire des téléphones nous rappelle que :

La bonne exécution du service téléphonique dépend essentiellement de l'exacte collaboration des trois parties qui doivent intervenir.

L'abonné demandeur,  
Le bureau téléphonique,  
Le correspondant demandé.

Si cette collaboration fait défaut, les communications sont impossibles. Chacun doit donc strictement effectuer les manœuvres qui leur incombent.

En ce qui concerne MM. les Abonnés, les règles à observer sont indiquées aux pages 3 et suivantes du présent Annuaire.

Voilà bien le style administratif, sec et légèrement hautain. L'abonné est non pas le client que l'on doit servir et contenter, mais le contribuable qui est bon pour payer et subir toutes les avanies.

Il semble qu'il y ait autre chose à faire dans ce sens et l'Association des Abonnés au Téléphone voudrait tenter un effort, se sentant soutenue par tous les abonnés. Nous avons trop mené le combat contre l'Administration et signalé ses fautes, pour que nous ne reconnaissons pas dans un sentiment d'équité que si bien souvent l'Administration a des torts,

quelquefois aussi il y a de la faute de l'abonné, qui est mal informé, qui ne sait pas.

Or il faut qu'il sache, parce que le jour où tout le monde saura nous serons beaucoup plus forts pour obtenir de l'Administration ce qu'elle doit nous donner. Le service téléphonique est fort différent des autres services publics parce qu'il forme un tout où chaque partie doit travailler en étroite communion avec ses voisines.

Il y a cependant des services publics où il est admis que ceux qui les utilisent ne doivent pas en abuser de façon à ne pas gêner les autres. Ainsi, en été, on nous recommande de ne pas laisser couler toute la nuit notre robinet dans le but de faire rafraîchir notre boisson, parce que le manque d'eau se ferait rapidement sentir.

De même le paiement de votre place dans un tramway ne vous autorise pas à vous coucher tout au long sur une banquette au détriment des gens qui resteraient debout. D'abord l'employé viendrait vous faire des observations et à son défaut quelques voyageurs se chargeraient de vous rappeler un peu brutalement les règles de la courtoisie.

Il s'est formé il y a quelque temps des ligues pour la courtoisie ; pourquoi la courtoisie ne serait-elle pas de mise au téléphone ? Le téléphone est un instrument propre, élégant, moderne, il ne faut pas que si, par hasard, vous obtenez un faux numéro, vous vous entendiez désigner par des noms grossiers plus propres à des animaux qu'à des abonnés.

Le public est toujours obligeant quand il sait. Or il a le plus grand intérêt à assurer le bon fonctionnement du service téléphonique. La courtoisie entre abonnés et envers le personnel a toujours pour résultat d'améliorer le service, de le rendre moins pénible et plus rapide à la satisfaction de tout le monde. Plus la communication téléphonique sera agréable, plus le public usera fréquemment de ce service. Rappelez-vous cette courte phrase : « Une voix aimable réussit toujours ».

Nous reviendrons sur ce sujet en signalant à nos abonnés les toutes petites choses qu'ils peuvent faire sans qu'il leur en coûte rien et dont le résultat immédiat sera de faire de leur appareil non plus un instrument de torture mais une chose réellement agréable et utile.

Nous recevrons avec plaisir les communications de nos abonnés sur cette question.

**Abonnés, en cas de réclamation sérieuse et urgente, adressez-vous à l'Association des Abonnés au Téléphone, 47, Rue des Mathurins. Téléph. 112-41.**

## Le Nouvel Interurbain de Munich

Nous avons donné à nos lecteurs une description détaillée de notre nouvelle installation téléphonique interurbaine, ils liront avec intérêt comment cette installation a été réalisée à Munich.

Le poste central interurbain a dû être entièrement reconstruit par suite du développement très rapide des relations téléphoniques interurbaines. Il est installé au second étage des bâtiments de l'Administration et peut desservir 300 lignes interurbaines, 60 lignes suburbaines et 32 lignes communes à plusieurs abonnés; 29 tables interurbaines sont desservies par 58 positions d'opératrices. Un réseau pneumatique a été installé pour transmettre les fiches de demandes de communications à chacune des positions d'opératrices. Les tables interurbaines sont installées dans la longueur de la pièce, le dos tourné vers les fenêtres; au milieu de la salle se trouvent des tables de renseignements et d'annotatrices, le distributeur automatique, la table de la surveillante principale et un tableau signalisateur des dérangements de lignes. Les circuits interurbains sont amenés par les câbles à 14 paires au répartiteur général qui se trouve placé sur le même bâti que le répartiteur intermédiaire.

Les tables interurbaines comprennent chacune deux positions d'opératrices sur lesquelles aboutissent à un signal d'appel deux ou quatre circuits; entre deux positions d'opératrices se trouve un tube pneumatique et un calculographe.

L'établissement d'une communication interurbaine s'effectue de la manière suivante. Lorsqu'un appel est reçu, la lampe d'appel s'allume sur la position d'opératrice. Celle-ci enfonce la fiche de réponse dans le jack de l'abonné et relie son appareil à la ligne appelante en manœuvrant une clé, puis elle se met en relation avec l'opératrice d'arrivée du poste central demandé; celle-ci indique la ligne auxiliaire à employer et relie en même temps la ligne de l'abonné demandé à cette ligne auxiliaire. L'opératrice interurbaine enfonce l'une des deux fiches de liaison dans le jack indiqué, place l'interrupteur du côté de la fiche utilisée et relie ainsi son appareil à cette fiche. Elle appelle ensuite l'abonné local au moyen de sa clé d'appel, et quand celui-ci répond, remet son interrupteur à la position de repos reliant ainsi l'abonné à la ligne interurbaine.

Pendant le cours de la conversation, l'opératrice peut, au moyen de sa seconde fiche, préparer une autre communication. Sitôt que la conversation est terminée, elle établit immédiatement la nouvelle communication en enlevant la première fiche de liaison et en renver-

sant le commutateur de fiches. Cette seconde fiche de liaison une fois libre lui permettra de nouveau de préparer une autre communication.

Grâce à ce dispositif, la ligne interurbaine ne reste jamais inoccupée. Lorsque l'abonné local demande une communication interurbaine, son poste central le met en relation avec une table d'annotatrices de l'interurbain, chaque table comprend deux positions d'annotatrices; des sélecteurs automatiques relient la ligne appelante à une annotatrice libre. Lorsque la lampe s'allume sur une position d'annotatrice, celle-ci se relie avec la ligne appelante, prend note de l'appel sur une fiche et transmet cette fiche par tube pneumatique à la table de distribution qui l'envoie sur la table interurbaine désignée. Pour le service de nuit, un commutateur spécial renvoie les circuits interurbains sur une table réservée pour ce service. L'une des douze positions d'annotatrices est agencée pour servir exceptionnellement pendant le jour et être utilisée normalement pendant la nuit.

## LE TÉLÉPHONE DANS LES KIOSQUES-VIGIES

Nous rappelons que, très prochainement, tous les kiosques-vigies des stations de voitures de Paris seront munis d'un poste téléphonique relié au réseau.

A l'heure actuelle, environ 80 d'entre eux sont pourvus du téléphone.

Les abonnés du réseau de Paris ont donc la possibilité de demander par téléphone, à la station la plus proche de leur domicile, l'envoi d'une voiture à l'adresse qu'ils indiqueront, comme aussi la faculté de réclamer à l'agent de police qui desservira ces postes, soit l'envoi de secours, soit l'assistance d'un médecin de nuit.

Les mêmes demandes pourront être transmises aux kiosques-vigies à partir des cabines téléphoniques.

Les numéros d'appel des kiosques-vigies figureront au prochain supplément à l'*Annuaire des abonnés de la région de Paris*. En attendant, les abonnés pourront demander au bureau de renseignements de leur poste central leur mise en relation avec le kiosque-vigie de leur quartier.

La nomenclature de ces kiosques-vigies est donnée ci-après avec indication de leur numéro d'appel.

# LISTE DES KIOSQUES-VIGIES

## EN SERVICE A PARIS

| Arrondissements | QUARTIERS                   | EMPLACEMENTS                                                       | Numéros d'Appel<br>Téléphonique |
|-----------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> | St-Germain-l'Auxerrois..... | Quai de la Mégisserie, 2                                           | Central 35-54                   |
|                 | Halles.....                 | Rue de la Grande-Truanderie                                        | — 34-89                         |
|                 | Palais-Royal.....           | Place du Palais-Royal, 2                                           | — 30-62                         |
|                 | Place Vendôme.....          | Rue Mondovi.                                                       | — 02-33                         |
| 2 <sup>e</sup>  | Gaillon.....                | Boulevard des Capucines, 19, Place de l'Opéra                      | — 38-91                         |
|                 | Vivienne.....               | Place de la Bourse, 8                                              | — 39-49                         |
|                 | Mail.....                   | Boulevard Poissonnière, 27                                         | — 72-97                         |
|                 | Bonne-Nouvelle.....         | Rue Réaumur, 87                                                    | — 96-60                         |
| 3 <sup>e</sup>  | Enfants-Rouges.....         | Boulevard du Temple, 5                                             | Archives 26 90                  |
|                 | Arts-et-Métiers.....        | Rue Réaumur, 62                                                    | — 26-91                         |
|                 | Sainte-Avoie.....           | Rue Beaubourg, 25                                                  | — 26-92                         |
| 4 <sup>e</sup>  | Arsenal.....                | Boulevard Beaumarchais, 5                                          | — 27-68                         |
|                 | Saint-Gervais.....          | Rue Saint-Antoine, 102                                             | — 28-22                         |
|                 | Saint-Merri.....            | Quai de Gesvres, 2                                                 | — 28-96                         |
| 5 <sup>e</sup>  | Sorbonne.....               | Rue Lagrange                                                       | Gobelins 34-23                  |
|                 | Saint-Victor.....           | Rue des Fossés-Saint-Bernard, 2                                    | — 34-24                         |
|                 | Jardin des Plantes.....     | Avenue des Gobelins, 22                                            | — 34-25                         |
| 6 <sup>e</sup>  | Val-de-Grâce.....           | Boulevard de Port-Royal, 84                                        | — 34-26                         |
|                 | Monnaie.....                | Quai Conti, 11                                                     | — 34-27                         |
|                 | Odéon.....                  | Boulevard Saint-Michel (Gare du Luxembourg)                        | — 34-28                         |
|                 | N.-D.-des-Champs.....       | Boulevard du Montparnasse, 117                                     | — 34-29                         |
|                 | St-Germain-des-Prés.....    | Boulevard Saint-Germain, 147                                       | — 34-30                         |
| 7 <sup>e</sup>  | St-Thomas-d'Aquin.....      | Rue de Sèvres, 57 (Bon Marché)                                     | Saxe 62-40                      |
|                 | Invalides.....              | Quai d'Orsay (Chambre des Députés)                                 | — 62-39                         |
|                 | Ecole Militaire.....        | Boulevard des Invalides (angle rue de Sèvres)                      | — 62-41                         |
|                 | Gros-Cailhou.....           | Avenue Bosquet, 68 (R <sup>e</sup> P <sup>e</sup> Ecole Militaire) | — 62-42                         |
| 8 <sup>e</sup>  | Champs-Élysées.....         | Place de la Concorde                                               | Central 49-98                   |
|                 | Roul.....                   | Avenue Friedland, 1                                                | Wagram 92-45                    |
|                 | Madeleine.....              | Boulevard Haussmann, 92 (Square Louis-XVI)                         | Central 42-56                   |
|                 | Europe.....                 | Rue de Rome, 17 (Gare Saint-Lazare)                                | Wagram 92 60                    |
| 9 <sup>e</sup>  | Saint-Georges.....          | Rue de la Trinité, 1                                               | Central 61-74                   |
|                 | Chaussée d'Antin.....       | Rue de Châteaudun, 28                                              | Trudaine 59-05                  |
|                 | Faubourg Montmartre.....    | Rue de Trévise, 2                                                  | Bergère 44-16                   |
|                 | Rochéchaouart.....          | Square Montholon                                                   | Trudaine 59-03                  |
| 10 <sup>e</sup> | Hôpital Saint-Louis.....    | Boulevard de la Villette, 1                                        | Nord 35-38                      |
|                 | Saint Vincent-de-Paul.....  | Rue du Faubourg Saint-Martin, 151 (près Gare Est)                  | — 36-93                         |
|                 | Porte Saint-Denis.....      | Boulevard de Strasbourg, 45                                        | — 37-25                         |
| 11 <sup>e</sup> | Folie-Méricourt.....        | Avenue de la République, 2                                         | Roquette 62-32                  |
|                 | Saint-Ambroise.....         | Boulevard de Ménilmontant, 137                                     | — 62-33                         |
|                 | Roquette.....               | Avenue Ledru-Rollin, angle Rue Basfroi                             | — 62 34                         |
|                 | Sainte-Marguerite.....      | Boulevard Voltaire, 195                                            | — 62-35                         |
| 12 <sup>e</sup> | Quinze-Vingts.....          | Rue Biscornet                                                      | — 62-36                         |
|                 | Bercy.....                  | Rue de Dijon (Entrepôt de Bercy)                                   | — 62-38                         |
|                 | Bel-Air.....                | Avenue Daumesnil, 282 (Porte de Picpus)                            | Pas encore terminé.             |
|                 | Picpus.....                 | Boulevard Diderot (Angle Rue de Chaligny)                          | Roquette 62-40                  |
| 13 <sup>e</sup> | Salpêtrière.....            | Boulevard de l'Hôpital, 41 (Gare d'Orléans)                        | Gobelins 34-31                  |
|                 | Croulebarbe.....            | Boulevard Arago, 27                                                | — 34-32                         |
|                 | Gare.....                   | Boulevard de la Gare, 130                                          | — 34-33                         |
|                 | Maison-Blanche.....         | Avenue d'Italie, 162 (Porte d'Italie)                              | — 34-34                         |
| 14 <sup>e</sup> | Montrouge.....              | Avenue du Maine, 232                                               | Saxe 61-91                      |
|                 | Santé.....                  | Avenue Reille, 1                                                   | Gobelins 34-35                  |
|                 | Montparnasse.....           | Place Denfert-Rochereau, 26                                        | Saxe 61-94                      |
|                 | Plaisance.....              | Rue Paturle, 2                                                     | — 62-43                         |
| 15 <sup>e</sup> | Saint-Lambert.....          |                                                                    |                                 |
|                 | Necker.....                 | Boulevard du Montparnasse (Gare Montparnasse)                      | — 62-44                         |
|                 | Grenelle.....               | Boulevard de Grenelle                                              | — 61-93                         |
|                 | Javel.....                  | Rue Lecourbe (Angle de la Rue Croix-Nivert)                        | — 61 92                         |
| 16 <sup>e</sup> | Auteuil.....                | Rue d'Auteuil, 9                                                   | Pas encore terminé.             |
|                 | Muette.....                 | Chaussée de la Muette, 17 (Station de Passy)                       | Passy 25-41                     |
|                 | Chaillot.....               | Avenue Malakoff (Porte Maillot)                                    | — 25-40                         |
|                 | Porte Dauphine.....         | Boulevard Lannes (Porte Dauphine)                                  | — 25-39                         |
| 17 <sup>e</sup> | Ternes.....                 | Avenue des Ternes, 62                                              | Wagram 94-12                    |
|                 | Monceau.....                | Avenue de Villiers, 105 (Place Pereire)                            | — 12-08                         |
|                 | Batignolles.....            | Boulevard Pereire, 1 (Station des Batignolles)                     | — 19-28                         |
|                 | Epinettes.....              | Boulevard Berthier (Porte de Clichy)                               | Marcadet 02-46                  |
| 18 <sup>e</sup> | Grandes-Carrières.....      | Boulevard de Clichy, 80 (Place Blanche)                            | — 03-46                         |
|                 | Clignancourt.....           | Boulevard Ney (Porte de Clignancourt)                              | — 03 14                         |
|                 | Goutte-d'Or.....            | Boulevard de la Chapelle, 124 (Angle B <sup>e</sup> Barbès)        | Nord 39-26                      |
|                 | La Chapelle.....            | Place de la Chapelle, 20                                           | — 40- 4                         |
| 19 <sup>e</sup> | La Villette.....            | Rue de Crimée, 180                                                 | — 41 30                         |
|                 | Pont-de-Flandre.....        | Avenue d'Allemagne (Marché aux Bestiaux)                           | — 42-70                         |
|                 | Amérique.....               | Boulevard Sérurier et 39, Rue de Belleville                        | — 14-69                         |
|                 | Combat.....                 | Rue Secrétan, 42                                                   | — 14-30                         |
| 20 <sup>e</sup> | Belleville.....             | Rue Emery, angle rue des Pyrénées                                  | Roquette 62-11                  |
|                 | Saint-Fargeau.....          | Boulevard Mortier (Porte de Bagnolet)                              | — 62-42                         |
|                 | Père-Lachaise.....          | Boulevard de Ménilmontant (Amandiers, Gambetta)                    | — 62 43                         |
|                 | Charonne.....               | Boulevard de Charonne, 148                                         | — 62-44                         |



# INFORMATIONS

## Le Bureau Interurbain de Berlin

Le bureau comprend 280 positions équipées. Il dessert 340 circuits à raison de 1 à 3 au minimum par téléphoniste (1,5 en moyenne).

Les appels sont aiguillés par deux standards de distribution vers quarante annotatrices et sont ensuite transmis aux tables par des tubes pneumatiques identiques à ceux qui sont installés au bureau interurbain de Paris. Ils fonctionnent bien et donnent peu de dérangements.

Il est procédé actuellement à la construction d'un distributeur de trafic destiné à remplacer les standards de distribution.

Il faut signaler que le rendement des annotatrices n'est que de un ticket d'appel par minute en moyenne (à Paris 1,5). La raison en est que, pour éviter toute contestation, on fait figurer sur le ticket le nom et l'adresse du demandeur, en plus de son numéro. Cette complication d'écritures ralentit beaucoup le service.

Les tables interurbaines ont à leur disposition des lignes de conversation et des lignes auxiliaires directes avec chacun des neuf bureaux urbains principaux.

Pour les quinze bureaux secondaires, les tables passent par l'intermédiaire d'une position spéciale de jonction qui établit le renvoi vers le bureau demandé en utilisant, à l'aide d'un jack à rupture, l'une des lignes auxiliaires utilisées par le multiple urbain (central) situé dans le même bâtiment.

Les intercommunications entre tables sont établies à l'aide d'un standard spécial de jonction.

Les demandes de renseignements donnent lieu à l'établissement d'une fiche par l'annotatrice. La fiche est transmise à une opératrice spéciale, qui se dérange pour aller elle-même chercher l'information à la table interurbaine et rappelle ensuite l'abonné (quatre opératrices pour chacune des deux salles).

La méthode qui sera employée au nouvel interurbain de Paris paraît beaucoup plus rationnelle.

Les circuits arrivent tous par la voie aérienne.

## Le Téléphone entre l'Allemagne et l'Italie

Une ligne téléphonique directe entre l'Allemagne et l'Italie sera prochainement mise en service. Etant donné les distances entre les points extrêmes, on a dû avoir recours à un fil de 4 mm. 1/2. Les taxes sont néanmoins assez modérées. Cette ligne passe en transit par la Suisse. L'Administration suisse a établi à ses frais la portion de ligne comprise en son territoire et elle percevra une taxe de transit de

deux francs par conversation de trois minutes. D'autre part, l'Allemagne et l'Italie percevront chacune une taxe de un à deux francs suivant la zone d'origine des communications. Des abonnés mensuels à demi-tarif seront acceptés et pendant la nuit les taxes seront réduites aux 3/5 de la taxe de jour.

## Un Truc pour mieux se faire entendre au Téléphone

On obtient une meilleure audition téléphonique en échauffant l'embouchure du microphone et en raréfiant ainsi l'air qu'elle renferme. Dans les conversations à longues distances en particulier, la netteté de la parole est très augmentée. Des expériences ont été faites par le professeur Hannover dans un laboratoire officiel d'essai. La puissance de transmission en était telle qu'on pouvait entendre la parole à une certaine distance de l'appareil placé sur une table.

## Le Téléphone au Canada

La Bell Telephone Company of Canada, dont le réseau téléphonique s'étend sur les provinces d'Ontario et de Québec, a obtenu en 1912 31.000 nouveaux abonnés, ce qui lui fait un total d'environ 200.000 abonnés. Son réseau atteint une longueur de 529.436 milles, dont 67.105 en lignes à longue distance. La moyenne des communications quotidiennes atteint le chiffre de 1.457.517.

Le capital engagé est de 30.773.502 dollars. Son revenu net a été de 1.880.185 dollars, ce qui, après amortissement des charges diverses et le paiement du dividende, a laissé un surplus de 449.000 dollars.

## Le Téléphone et la Police

La préfecture de police est désormais en communication avec ses divers services extérieurs par des lignes téléphoniques particulières. Le téléphone étant actuellement installé dans un certain nombre de kiosques-vigies, il est maintenant facile d'obtenir une voiture sans errer le long des rues désertes. Comme nos lecteurs le verront, d'autre part, le Conseil municipal a décidé de généraliser cette mesure et 170 postes de stations de voitures, où il y aura en permanence un gardien, seront non seulement reliés au service public, mais encore directement rattachés à la préfecture de police, ce qui permettra au gardien de la paix de faire les communications urgentes et celles nécessitées par le service.

Les frais de cette installation sont supportés par le Ministère des P. T. T., la ville de Paris n'assumant que l'achat des appareils.

# LES PREMIERS TÉLÉGRAPHES

Dessins inédits par HENRIOT



Le jour où Thésée partit pour combattre le Minotaure, il embrassa son père Egée, et lui dit : « Je t'annoncerai la victoire en mettant à mon navire une...



... voile blanche au lieu d'une voile noire. »  
Egée de son promontoire attendit le retour. Thésée était vainqueur, mais le nautonnier avait oublié de changer la voile.



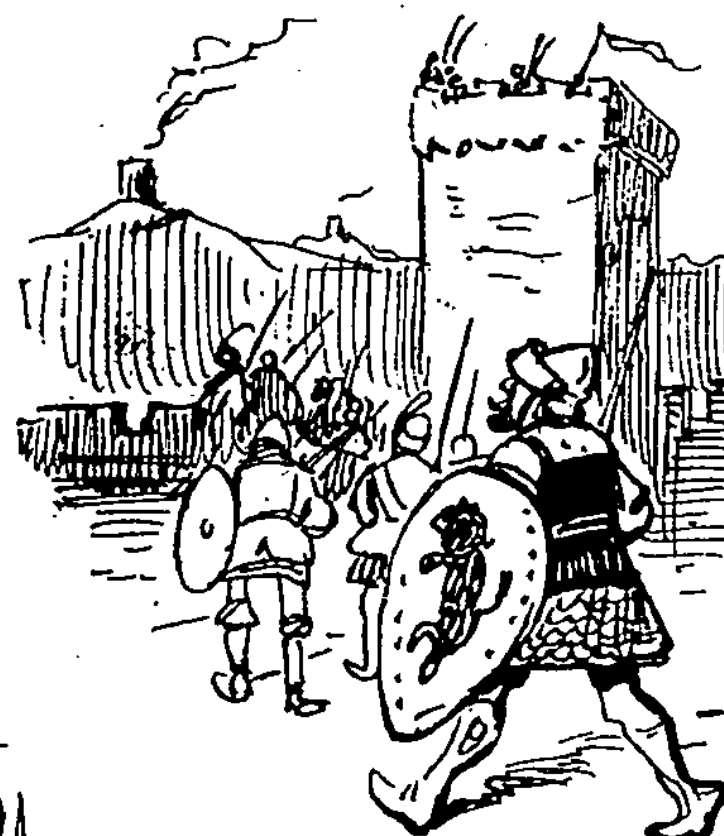
L'apercevant noire, Egée se dit « Thésée est mort », et il se jeta dans la mer.  
Egée fut la première victime des erreurs télégraphiques.



Sur sa tour, Clytemnestre interrogea l'horizon pendant dix ans, pour voir si s'allumeraient sur l'Hermès et le Cythéron les feux qui devaient annoncer la prise de Troie.



Les tours féodales n'étaient en somme que des postes de télégraphie sans fil ; postes à signaux pour les châtelains et les châtelaines.



Un feu allumé signifiait l'approche du sarrazin ou d'un seigneur pillard et les guerriers accouraient aux remparts.



Un jeune écolier, Chappe, va trouver l'alphabet à signaux ; c'est le jeune Chappe qui organise des règles et des bâtons de bois sur les murs des presbytères.



En 1792, Chappe réalise les rêves de son enfance. Son premier télégraphe aérien, construit à Menilmontant, est démolí par la foule qui voit là une machine d'espions pour correspondre avec la famille royale enfermée au Temple.

Chappe perfectionne son système. Un essai fait dans la Sarthe, entre deux communes distantes de 16 kilomètres, réussit parfaitement, et l'année suivante un télégramme de l'armée du Nord arriva par le télégraphe Chappe à la Convention annonçant la reprise de Condé sur les Autrichiens.

# ON RÉCLAME

Cette Rubrique est ouverte à toutes réclamations présentant un caractère d'intérêt général

Nous recevons la lettre suivante :

Bordeaux, le 18 mars 1913.

Inclus, vous trouverez un imprimé que j'ai découpé dans un journal qui annonce que les cartes postales françaises ne sont plus admises en Angleterre pour le motif qu'elles dépassent d'un millimètre la mesure de ce pays et que l'Etat anglais les taxe comme lettres insuffisamment affranchies.

Cela intéressant tout le monde, voudriez-vous me dire, par la voie de votre Bulletin mensuel :

- 1° Quelle est la mesure anglaise exacte;
- 2° Si en découpant la carte postale française à la mesure anglaise la chose serait tolérée ou si l'Angleterre frappe *ab hoc ab hac*.

Cette lettre confirme l'écho suivant, qui nous est communiqué :

**Nos cartes postales.** — La carte postale française à 0,10 n'est plus admise en Angleterre. Motif : la carte délivrée par l'Etat français dépasse les dimensions admises dans les relations internationales (la différence est faible, un millimètre environ).

L'Etat anglais les taxe comme lettres insuffisamment affranchies.

L'Etat français ne pourrait-il éditer des cartes réglementaires, ou bien faire le dépôt de son nouveau modèle à l'Office anglais?

Espérons que M. Chaumet fera le nécessaire.

..

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu dernièrement l'Annuaire officiel des Téléphones pour l'année courante.

Je n'en fais usage que depuis peu de jours. *et déjà la couverture se sépare du volume.*

Ne serait-il pas possible d'obtenir de l'Administration une reliure dont la solidité puisse résister à un usage courant?

Ce volume est appelé à être constamment feuilleté et reste dans nos maisons à la disposition de tout le monde. Il doit donc être résistant.

D'autre part, je remarque avec effroi l'augmentation croissante du nombre de pages de cet Annuaire qui, si cela continue, deviendra aussi volumineux que le Didot-Bottin. Pour conserver son caractère officiel et rester un annuaire pratique, toute annonce devrait en être exclue.

Monsieur le Président de l'Association des Abonnés au Téléphone, 17, rue des Mathurins, Paris.

Je reçois aujourd'hui le troisième supplément à l'Annuaire officiel des Abonnés au Téléphone.

Si, le 18 mars 1913, l'Administration fait paraître un troisième supplément à l'Annuaire de 1912, quand fera-t-elle paraître l'Annuaire de 1913?

Cela paraît tout au moins bizarre. Mais faudrait-il encore que ce supplément soit utilisable. Je n'ai jamais vu une publication aussi mal soignée : les prospectus que l'on distribue dans la rue, la librairie au rabais dont nous sommes envahis sont des chefs-d'œuvre de typographie à côté de l'Annuaire officiel de l'Administration des Postes. Vous pouvez en juger par l'échantillon que j'ai découpé dans cet Annuaire et que je vous adresse inclus à titre de curiosité. Les pages 41 et 42 ne sont pas les seules aussi mal imprimées, il y en a beaucoup d'autres. mais il se trouve qu'elles ont, comme par hasard, trait au département de la Gironde. Comme on est bien renseigné avec un document présenté de cette façon ! Les réclamations seront-elles nombreuses ? Je le voudrais bien. Vous vous plaignez que les abonnés ne savent pas réclamer. Je crois que voilà bien une réclamation qui ne serait pas trop mal posée, celle-là.

Je vous serais infiniment reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien lui donner la suite qu'elle comporte et me faire délivrer un supplément où je puisse lire les noms et les numéros de téléphone des abonnés que j'aurai besoin de consulter.

En vous priant de m'excuser si j'abuse de votre obligeance, je vous prie, Monsieur, etc.

E. VILAIN,  
3, avenue Duffour-Dubergier,  
Bordeaux.

*A. Waton*